

TP Poseur de menuiseries et aménagement intérieurs

Le titre professionnel Poseur de menuiseries et aménagement intérieurs se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation :

- Poser des ouvrages de menuiseries intérieures
- Installer des éléments d'aménagement mobilier intérieur

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 7 mois

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme : Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi

Les débouchés

la formation TP Poseur de menuiseries et aménagement intérieurs vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Menuisier/ère installateur

Les établissements

- 2 établissements sur toute la France
- 1 établissement en formation initiale
- 2 établissements en formation continue
- 2 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org